



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 675

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Luce Pane, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Luce Pane. Monsieur le Premier ministre, le gouvernement de gauche, sous votre responsabilité, a fait le choix résolu de l'action pour l'emploi (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP*), à l'inverse de vos prédécesseurs qui goûtaient - et goûtent toujours - les débats théoriques, multipliant les assertions oiseuses sur les 35 heures, la compétitivité et la fiscalité.

Puisque les jeunes peinent à trouver un premier emploi, nous avons lancé les emplois d'avenir : 150 000 seront signés au cours des trois prochaines années.

Puisque le taux de chômage des jeunes et des seniors atteint des niveaux préoccupants, que le passage des savoirs et des compétences est menacé, nous avons voté les contrats de génération : 500 000 contrats lieront le destin d'un senior à celui d'un jeune.

Puisque notre compétitivité a été affaiblie par dix années d'immobilisme, nous avons engagé le pacte de compétitivité, investissant 20 milliards d'euros pour remobiliser notre appareil productif et gagner des parts de marché en France et à l'étranger. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Un peu de calme, s'il vous plaît !

Mme Luce Pane. Puisque notre industrie est sinistrée et accablée par la multiplication des fermetures d'usines, nous avons engagé une politique courageuse et novatrice de redressement productif.

Monsieur le Premier ministre, pour remporter la bataille pour l'emploi, la mobilisation de tous les acteurs est indispensable. Le service public de l'emploi, abîmé par la précédente majorité, en est un maillon essentiel. Nous saluons particulièrement votre décision de renforcer en quelques mois, pour la deuxième fois en des temps difficiles, les effectifs de Pôle emploi avec la création de 2 000 nouveaux postes.

M. Claude Goasguen. Ce n'est pas une question !

Mme Luce Pane. Monsieur le Premier ministre, alors que les chiffres du chômage doivent être publiés aujourd'hui, pouvez-vous revenir sur le sens de la stratégie volontariste du Gouvernement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. (*" Et du chômage ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Madame la députée, quels que soient les bancs sur lesquels nous siégeons, la question du chômage nous concerne tous. Elle ne date pas de ce mois-ci ou d'il y a neuf mois, chacun devrait s'en souvenir. Depuis le mois de juillet 2008, chaque mois, il y a des chômeurs en plus. Et c'est cela qui crée la difficulté pour l'ensemble des Français. Car ils voient le nombre des chômeurs augmenter chaque mois depuis maintenant plus de cinq ans.

Plusieurs députés du groupe UMP. Le changement, c'est maintenant !

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues !

M. Michel Sapin, *ministre*. Comme vous l'avez décrit, madame la députée, c'est à cela que nous nous attaquons et c'est pour faire reculer le chômage que nous mettons en oeuvre les outils que vous avez votés à une large majorité dans cet hémicycle : les emplois d'avenir. Il faut maintenant en faire une réussite. C'est commencé, avec la création de 15 000 emplois d'avenir. Nous atteindrons notre objectif de 100 000 emplois d'avenir, mais

chacun doit se mobiliser, comme l'a dit le Premier ministre.

Quant aux contrats de génération, les décrets d'application sont parus la semaine dernière, et l'on nous demande déjà des comptes.

Un député du groupe UMP. Et ce n'est pas fini !

M. Michel Sapin, *ministre*. Cela étant, je le comprends parce qu'il s'agit de faire réussir les jeunes, tout en maintenant les plus anciens dans l'entreprise. Chacun doit se mobiliser pour que toutes les entreprises de France, en particulier les plus petites et les moyennes utilisent ce nouvel outil en faveur des jeunes et des plus âgés.

Enfin, nous ne renforçons pas Pôle emploi pour le plaisir. Mais renforcer Pôle emploi, où vous aviez, mesdames et messieurs de l'opposition, supprimé des postes alors que le chômage augmentait, c'est permettre à des jeunes et à des moins jeunes, aujourd'hui chômeurs, de retrouver un emploi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) Car un chômeur, c'est un homme ou une femme, un individu. Chacun est différent de l'autre, chacun a des problèmes différents, chacun a besoin d'un accompagnement personnalisé. C'est ce que ces 2 000 emplois supplémentaires - soit 4 000 en un an - vont permettre de faire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 675

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 mars 2013](#)